INSCRIPTION • CLIQUER

Maîtriser les Lump Sum

Atelier pratique
Le financement en Lump Sum (somme forfaitaire) prend une place croissante dans les projets européens et est appelé à devenir le modèle de référence du futur programme-cadre.
Il a pour vocation de simplifier la mise en œuvre d'un projet sur les aspects administratifs et financiers afin de se concentrer sur son suivi technique. De la phase de montage jusqu'à la phase de contrôle, les implications juridiques et financières sont multiples.

Cette formation vous propose un tour d'horizon complet pour comprendre les spécificités de ce mode de financement. Un focus sur l'annexe financière dédiée aux Lump Sum, complété d'un cas pratique, vous permettra une prise en main de ce document spécifique.

Cette formation privilégie une approche opérationnelle et interactive, à travers une mise en pratique dédiée à la préparation et à la gestion des projets financés en Lump Sum.
Les participants pourront notamment s'exercer à la construction d'une annexe financière détaillée, à l'évaluation des coûts et à l'anticipation des enjeux financiers et contractuels liés à la mise en œuvre des projets.

09h30	**Accueil et objectifs de la formation**
09h45	**Le financement Lump sum : qu'est-ce que c'est ?** Définition et principes clés, et différences avec le financement aux coûts réels Déploiement du Lump Sum dans les programmes européens : Horizon Europe et autres dispositifs de financement de l'Union Européenne
10h00	**Les spécificités du dossier de proposition en Lump Sum** Deux options possibles : Lump Sum Type 1 et Type 2 Le découpage du plan de travail : les Work Packages (activités, livrables et enjeux financiers) L'annexe financière détaillée en Lump Sum : méthodologie de calcul par types de coûts Spécificités par types d'instruments (projets collaboratifs, EIC, ERC)
11h30	**Evaluation de la proposition en Lump Sum** Prise en compte de l'annexe financière par les experts Utilisation du Dashboard pour les coûts de personnels
12h00	**La mise en œuvre du projet** Modalités de versement de la subvention Suivi des activités et rapports Contrôles et audits Spécificités par types d'instruments (projets collaboratifs, EIC, ERC)
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Mise en pratique : élaboration d'une annexe financière détaillée en Lump Sum** Modalités de versement de la subvention et conditions d'achèvement des Work Packages Suivi des activités, rapports et gestion des Work Packages partiellement achevés
16h00	**Aspects contractuels et gestion du consortium** Convention de subvention Modifications budgétaires et ajustements des Work Packages Incidences sur les rapports au sein du consortium : l'accord de consortium (DESCA)
16h30	**Réflexion collective : les enjeux spécifiques aux Lump Sum à prendre en compte pour se préparer au mieux**
17h00	Clôture de la formation

Intermédiaire | **6h00** | **Présentiel** | **785 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »

INSCRIPTION • CLIQUER

Maîtriser les Lump Sum

Objectifs pédagogiques
Comprendre les enjeux et spécificités du financement en Lump Sum.
Se préparer efficacement à la gestion en Lump Sum à toutes les étapes du projet et anticiper les risques au sein du consortium.
Maîtriser l'annexe financière spécifique aux Lump Sum.

Prérequis
Une expérience en gestion de projets en coûts réels, ou une connaissance des pratiques comptables internes à son organisation, est recommandée.

Pour qui
Directions, directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, comptables.

Modalités pédagogiques
Format opérationnel, axé sur la pratique : apports théoriques, exercices pratiques guidés, restitution collective.
Des échanges interactifs. Questions & Réponses au fil de l'eau.
Un support de formation accompagné des ressources pédagogiques nécessaires à la réalisation des mises en pratique.

Où
Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

Modalités d'évaluation
Questionnaire de recueil des attentes et de positionnement en amont de la formation.
Evaluation des acquis en cours de formation grâce aux quiz, mise en pratique, et retours du formateur.
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants et du degré d'atteinte des objectifs à l'issue de la formation.

Présence
Certificat de réalisation établi à l'issue de la formation.

Intermédiaire | **6h00** | **Présentiel** | **785 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »